

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *)	F A H R	M 1302 HS Hydromat	CH 5252 27

Constructeur	KLOECKNER-HUMBOLDT-DEUTZ AG, Zweigniederlassung Fahr, Lauingen (D)
Identification	"M 1302 HS Hydromat" sur la plaquette du constructeur "2111" préfixe au No du châssis
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant, en haut, sur la plate-forme
N° du châssis	à droite, à l'avant, en haut, sur le longeron,
Identification du moteur	"BF6L 913" sur le bloc, au-dessous du démarreur et en haut sur la soufflerie (plaquette rivée)
Importateur principal	BUCHER-GUYER AG, Maschinenfabrik, 8166 Niederweningen
Véhicule homologué	2111-002 598

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assist. hydraulique sur roues AR
Transmission	entraînement hydrostatique
Nombre de vitesses	sans paliers Entraînement sur les roues AV
Frein de service	** entraînement hydrostatique
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AV
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire,
Ralentisseur	---
Contrôle 2 circuits	---

<b>Moteur</b>			
Marque	DEUTZ	Type	BF6L 913
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position au centre/en haut	
Refroidissement	air	Nombre cylindres	6
Alésage	102	Course	125
Cylindrée	6125	CV-impôt	31,19
Puissance en kW	118	à V/min	2500
DIN CV	160		
Bruit à l'arrêt	80	dB/A à t/min	1875 x)
Silencieux	1= 580 x 213 x 117 mm		
Mesure des gaz	Bacharach 5,0		
	BOSCH noircissement 2,0 à 2420 t/min		

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	---
Ceintures sécurité	---
Cale	1/520x220x320 mm
Antivol	---
Nombre de places	t 1 av centre ar
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	Empattements 4450
Largeur	*) 3100 Essieu double av ar
Hauteur	3900 Voie av 2500 ar 2120
Porte à faux	lat. --- Voies av ar
	av 1550 ar 1600 Braquage # g 17700 d 18000
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	

<b>Poids</b>			
avant	arrière	total	
Poids à vide	5600	3200	8800 +)
Charge utile	(poids à vide sans table de coupe)		
Poids total	8800		
Garantie fabr.	7700	3200	10200
Dimens. pneus	23.1/18-26	12.5-18	(Variantes
Ply/bars	12 / 1,75	8 / 2,0	voir
Charge	8440	3580	remarques)
pour V max	25	25	
Garantie poids remorqueable avec frein			
Garantie poids remorqueable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorqueable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	19 km/h		
Vitesse maximale testée	21 km/h		

Equipement	
Feux de route	
Feux de croisement	HELLA K 21073 §)
Feux de position	A (E) §)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	
Clignoteurs	av AV=   4 (E) §) ar 2a (E)
Catadioptres	av   I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av   ar
Feux complémentaires	feu orange: BOSCH-EISEMANN CH 1 0980 01/02
Eclairage plaque	
Essuie-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA al 20011 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (véhicule spécial)	
Marque et type	F A H R	M 1302 HS Hydromat
Homologation		
N°	CH	5252 27
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	8800	Carburant D
Charge utile	—	CV-impôt 31.19
Poids total		Cylindrée 6125

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

x) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 21 km/h = 85,5 dB/A

\*) Véhicule spécial : largeur 3100 mm.

\*\*\*) Frein complémentaire : à ressorts, non progressif, électro-hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant; frein indépendant sur chaque roue, 2 pédales avec verrouillage; pression de service par moteur à huile séparé; libération de secours par pompe à main, commandée depuis le siège du conducteur; libération mécanique: par déplacement de la came du frein.

+) Immatriculation comme moissonneuse-batteuse avec récolteuse de maïs "Geringhoff", voir fiche complémentaire I.

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 picab sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la cat. "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la tôle recouvrant l'avant du véhicule, les deux supports des feux arrière;
- 138 - protection : la tôle recouvrant le canal transporteur;
- 139 - la table de coupe doit être transportée séparément;
- 141 - doivent être assurés : l'échelle doit être redressée et assurée, le canal de vidange doit être replié et assuré; - le réservoir à grains doit être vidé.

Chariot de travail  
agricole  
(véhicule spécial)

F A H R

M 1302 HS Hydromat

CH 5252 27

Fiche complémentaire

I

Modèle avec récolteuse de maïs, marque "Geringhoff"

Véhicule spécial : largeur 3100 mm, distance volant - vers l'AV du véhicule = 3980 mm  
longueur 10400 mm

Dimensions : longueur 10400 mm, porte à faux AV 4350 mm

Poids : AV 7700 kg AR 2500 kg total 10200 kg

Equipement : clignoteurs AV 1 (E)  
feux de gabarit A (E)

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
  - 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
  - 115 - feu orange obligatoire;
  - 125 - autorisation spéciale obligatoire;
  - 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
  - 137 - signalisation jaune/noir: la protection des diviseurs, les deux supports des feux AR;
  - 138 - protection : sur les diviseurs, avec feux de position et clignoteurs;
  - 141 - doivent être assurés : la récolteuse, au moyen d'un appui d'environ 550 mm,  
l'échelle doit être repliée et assurée,  
le canal de vidange doit être replié et assuré;
- le réservoir à grains doit être vidé.